

Séance d'information sur l'implémentation des programmes annuels des étudiants (PAE) 2015-16

15 & 16 septembre 2015

Catherine Dehon, Directrice-coordinatrice du Département Enseignement
Laurent Daloze, Smiley-EE

Contenu de l'exposé

- Philosophie du décret dit « Paysage »
- Lignes de conduite ULB
- BA1 - Paysage
- BA3 ajournés
- Algorithme
- Module de choix cours optionnels
- Démonstration
- Questions



Contenu de l'exposé

- Philosophie du décret dit « Paysage »
- Lignes de conduite ULB
- BA1 - Paysage
- BA3 ajournés
- Algorithme
- Module de choix cours optionnels
- Démonstration
- Questions



Philosophie du décret au niveau du parcours étudiant

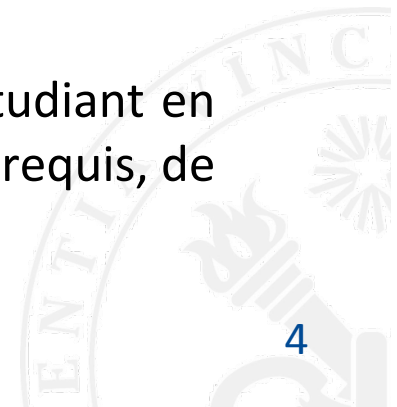
Principe de base

La notion d'année d'étude fait place à un système d'accumulation de crédits **axé sur le programme individuel de l'étudiant**

➔ plus grande individualisation et flexibilité du parcours

Le programme de cycle est proposé par découpe en **blocs de 60 crédits**.
Les blocs de 60 crédits ainsi proposés peuvent suggérer le parcours « normal » d'un étudiant inscrit dans ce programme.

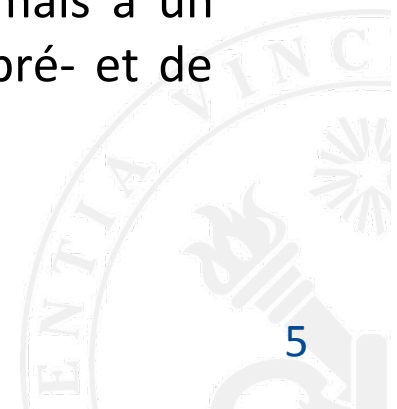
Le jury fixe chaque année un programme annuel à chaque étudiant en respectant des balises en termes de nombre de crédits, de prérequis, de corequis...



Parcours annuel de l'étudiant (PAE)

- ▶ Les **60 premiers crédits** sont imposés par le programme de chaque cursus de Bachelier.
- ▶ L'étudiant doit avoir acquis les **45 premiers crédits** pour poursuivre automatiquement son cursus, au-delà du bloc 1 du 1^e cycle.
- ▶ Au-delà du bloc 1, l'étudiant doit en principe s'inscrire chaque année à un **minimum de 60 crédits** (sauf allègement ou année terminale).

Il n'est plus inscrit au sens strict à une année d'études mais à un ensemble de crédits du cycle répondant à des règles de pré- et de corequis.



Contenu de l'exposé

- Philosophie du décret dit « Paysage »
- Lignes de conduite ULB
- BA1 - Paysage
- BA3 ajournés
- Algorithme
- Module de choix cours optionnels
- Démonstration
- Questions



Procédures et lignes de conduite PAE

- Le jury propose un programme annuel « **optimal** » basé sur:
 - des balises **pédagogiques**
 - des balises de **financement**.

- Le programme individuel de l'étudiant de 1er ou de 2e cycle (à l'exception de l'AESS) comporte, **par défaut, 60 crédits**, à valider par le Jury.

- A la demande de l'étudiant et sous réserve d'approbation du Jury:
 - Jusqu'à **75 crédits** pour autant qu'il ait acquis au moins 45 crédits l'année précédente
 - Jusqu'à **75 crédits** si ce programme annuel lui permet, en cas d'acquisition de tous les crédits, de clôturer le cycle en une année.

Formulaire : http://www.ulb.ac.be/enseignements/inscriptions/docs/Demande_Modification_Programme_1516.pdf



PROGRAMME ANNUEL 2015-2016

Attention, n'oubliez pas d'annexer la copie de votre programme annuel tel que défini initialement par le jury (disponible sur votre portail MonULB) et ne remplissez que les tableaux vous concernant

Unité(s) d'enseignement à supprimer de votre programme individuel annuel 2015-2016

Veillez indiquer les unités d'enseignement que vous souhaitez supprimer de votre programme annuel tel que défini initialement par le jury

Mnémonique	Intitulé	Nbre crédits
Total crédits UE à supprimer du programme annuel		

Unité(s) d'enseignement remplaçant des UE supprimées dans votre programme individuel annuel 2015-2016

Veillez indiquer les unités d'enseignement que vous souhaitez ajouter à votre programme annuel tel que défini initialement par le jury

Mnémonique	Intitulé	Nbre crédits
Total crédits UE remplaçant des UE supprimées dans le programme annuel (le total de crédits doit être identique)		

Unité(s) d'enseignement à ajouter dans votre programme individuel annuel 2015-2016

Veillez indiquer les unités d'enseignement que vous souhaitez ajouter à votre programme annuel tel que défini initialement par le jury

Mnémonique	Intitulé	Nbre crédits
Total crédits UE à ajouter au programme annuel		

Signature et sceau de la Faculté

Date

Signature du Président du Jury

Date



Pourquoi 60 crédits par défaut ?

Analysons le cas d'un étudiant porteur d'un diplôme de BA en HE admis en MA avec un programme 120 + 15 crédits.

➤ Situation de réussite 1

- 2015-16: 30 crédits acquis sur 75 inscrits
- 2016-17: 35 crédits acquis sur 60 inscrits

→ L'étudiant perd son statut d'étudiant subsidiaire en 2017-18

➤ Situation de réussite 2

- 2015-16: 30 crédits acquis sur 60 inscrits
- 2016-17: 35 crédits acquis sur 60 inscrits

→ L'étudiant ne perd pas son statut d'étudiant subsidiaire en 2017-18



Contenu de l'exposé

- Philosophie du décret dit « Paysage »
- Lignes de conduite ULB
- **BA1 – Paysage**
- BA3 ajournés
- Algorithme
- Module de choix cours optionnels
- Démonstration
- Questions



BA1 Paysage – Réinscription

- Etudiants qui ont acquis/valorisé les **60 premiers crédits** du cycle
 - Le **bloc 2** est proposé comme programme annuel
 - Ces étudiants **ne sont plus** des étudiants de **1^{ère} année de 1^{er} cycle**.

- Etudiants qui ont acquis/valorisé **au moins 45 crédits** du cycle
 - Un **programme adapté** est proposé en fonction des échecs du bloc 1
 - Ces étudiants **ne sont plus** des étudiants de **1^{ère} année de 1^{er} cycle**.

- Etudiants qui ont acquis/valorisé entre **30 et 44 crédits** du cycle
 - les jurys **peuvent** accepter de compléter le PAE par des crédits de la suite du programme du cycle. Néanmoins, il est fortement recommandé de ne pas proposer un PAE avec plus de crédits que le nombre de crédits réussis l'année précédente.
 - Ces étudiants resteront considérés comme des **étudiants de 1^{ère} année de 1^{er} cycle**.



BA Paysage – Admission dans le cycle

Scénario 1 : changement d'université

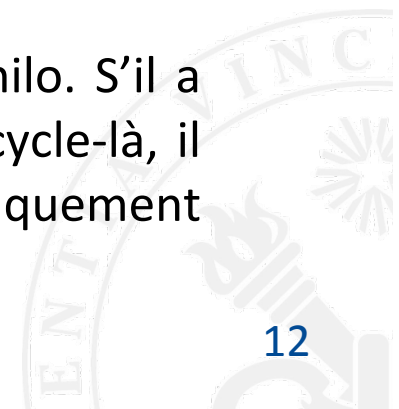
Dès qu'un étudiant a réussi 45 crédits du bloc 1 dans un cursus dans une université, l'inscription dans une autre université devra se faire dans la poursuite du programme, même si les 45 crédits réussis ne font pas toute partie du bloc 1.

Scénario 2 : changement de cursus 1

Un étudiant a réussi le bloc 1 de Droit. Il veut se réorienter en Science Po. Il n'a pas les 45 crédits du bloc 1 de Science Po, mais il a déjà réussi 45 crédits qui feront partie des 180 crédits de son programme de Science Po. Le jury pourrait l'admettre non pas en bloc 1 de Science Po mais dans le cycle, en lui faisant un programme adapté.

Scénario 3 : changement de cursus 2

Un étudiant a réussi un bloc 1 en Math et veut passer en Philo. S'il a bien réussi un bloc 1 en Math l'autorisant à passer dans ce cycle-là, il n'a bien sûr pas 45 crédits du programme de Philo. Il est logiquement inscrit dans le bloc 1 de Philo.



Contenu de l'exposé

- Philosophie du décret dit « Paysage »
- Lignes de conduite ULB
- BA1 – Paysage
- **BA3 ajournés**
- Algorithme
- Module de choix cours optionnels
- Démonstration
- Questions



BA3 ajournés en 2014 - 2015

Les étudiants de BA3 ajournés mais qui n'ont plus qu'au **maximum 15 crédits non acquis** dans leur programme de bachelier à l'issue de l'année académique 2014-15 sont autorisés à s'inscrire **simultanément** en 2015-2016 aux études de master auxquelles ce bachelier donne accès (accès inconditionnels/de plein droit) .

Toutefois, ces étudiants ne pourront être **pris en compte en délibération** par un jury d'études de deuxième cycle avant d'avoir obtenu le grade académique de premier cycle nécessaire.



Contenu de l'exposé

- Philosophie du décret dit « Paysage »
- Lignes de conduite ULB
- BA1 - Paysage
- BA3 ajournés
- **Algorithme**
- Module de choix cours optionnels
- Démonstration
- Questions



25.000 programmes annuels (PAE)

Proposition des **UE obligatoires** du PAE de manière semi-automatique pour un maximum d'étudiants:

- Etape 1: Programme annuel du bloc 1 pour tous les étudiants de **BA1 qui s'inscrivent pour la première fois dans le cursus** sans valorisation à l'inscription.
- Etape 2: Dans la semaine, tous les étudiants de **BA1 ayant moins de 45 crédits** verront leur PAE reprenant les UE échoués.
- Etape 3: Programme annuel proposant automatiquement les 60 crédits du bloc suivant pour les **étudiants ayant réussi une année d'étude (y compris les BA1 avec 60 crédits acquis)**.



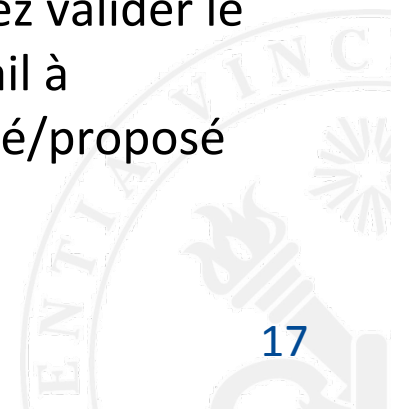
25.000 programmes annuels (2)

Pour les autres étudiants, procédure manuelle avec

- l'aide de l'algorithme optimisant le parcours
- l'aide des blocs
- éventuellement par téléchargement.

Etudiants ayant échoué en 2014-15:

- Proposition d'un PAE optimal.
- Il sera possible de sélectionner/désélectionner des UE et ensuite faire basculer dans l'outil classique de gestion des programmes. Le programme sera alors visible par l'étudiant.
- Dès que vous êtes OK avec ce programme, vous pourrez valider le programme, ce qui enverra automatiquement un e-mail à l'étudiant le prévenant que son programme a été validé/proposé par le jury.



25.000 programmes annuels (3)

Etudiants admis sur dossier

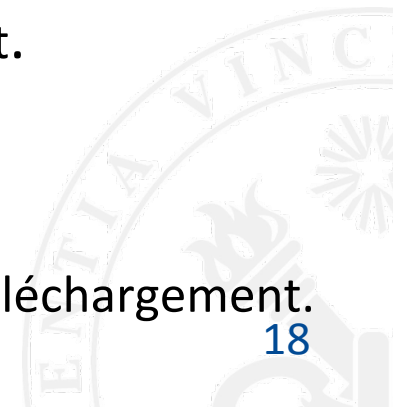
- Indication du fait que l'étudiant a été admis sur dossier avec complément de crédits.
- L'algorithme proposera le bloc d'entrée classique (bloc 1 de MA pour un étudiant commençant en MA).
- Vous pourrez alors basculer ces UE dans l'outil de gestion des programmes, et ainsi ajouter un bloc d'UE et/ou supprimer quelques UE du bloc proposé par défaut.

Etudiant « Bologne » ayant réussi leur étalement 1

- Vous pouvez utiliser l'algorithme, ou les blocs, ou manuellement.
- Ensuite valider le programme dans le PAE de l'étudiant.

Programmes en extinction

- Vous pouvez utiliser les blocs ou éventuellement un téléchargement.



Contenu de l'exposé

- Philosophie du décret dit « Paysage »
- Lignes de conduite ULB
- BA1 – Paysage
- BA3 ajournés
- Algorithme
- **Module de choix cours optionnels**
- Démonstration
- Questions



En construction ...

- Difficultés à gérer les prérequis
 - Difficultés à déterminer le nombre de crédits optionnels
- Nous donnerons une information sur le timing dès que l'analyse est terminée.



Contenu de l'exposé

- Philosophie du décret dit « Paysage »
- Lignes de conduite ULB
- BA1 - Paysage
- BA3 ajournés
- Algorithmes
- Module de choix cours optionnels
- **Démonstration**
- Questions

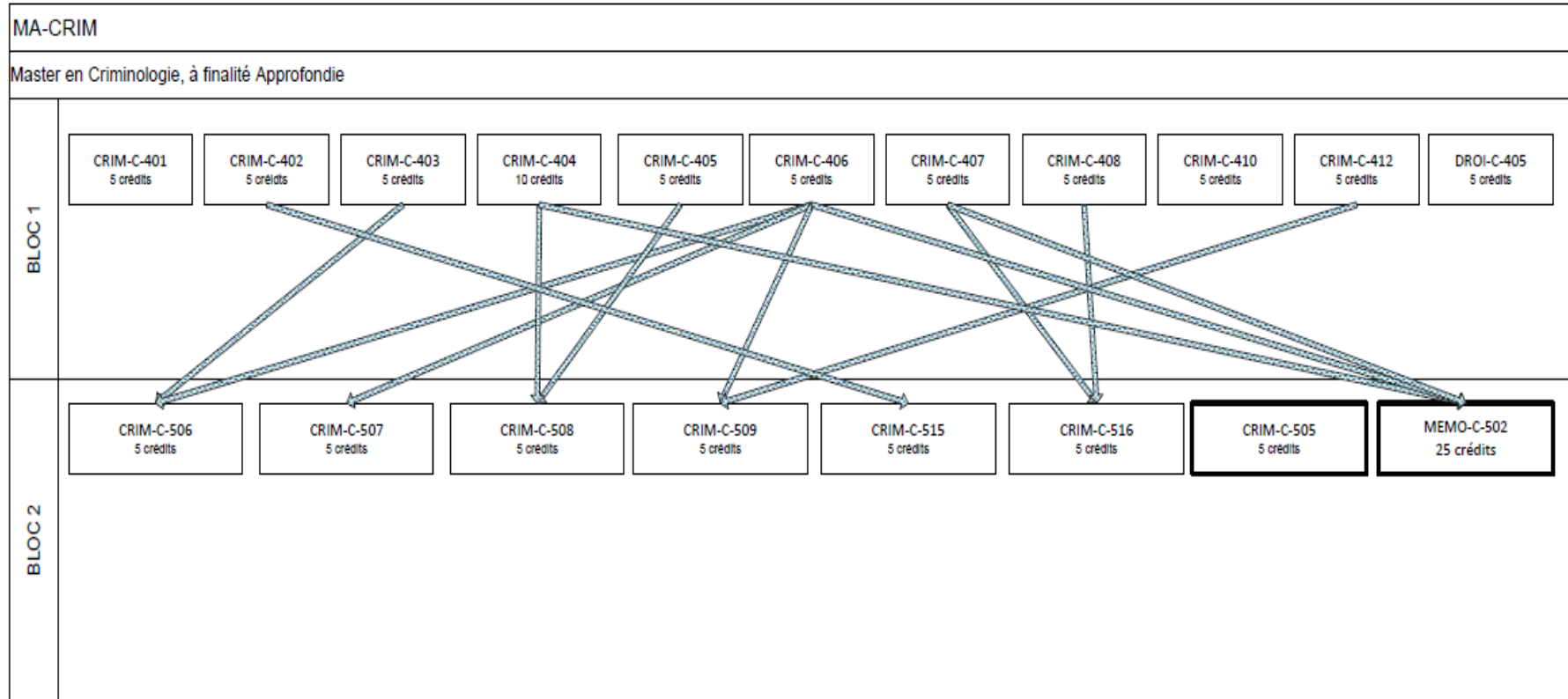


Contenu de l'exposé

- Philosophie du décret dit « Paysage »
- Lignes de conduite ULB
- BA1 – Paysage
- BA3 ajournés
- Algorithme
- Module de choix cours optionnels
- Démonstration
- Questions



Un exemple de programme de MA



CRIM-C-505
MEMO-C-502
Co-requis simultané

